

---

cèse de Rouen, et pour mère Jeanne Lemoÿne, sœur de Charles Lemoÿne, qui fut depuis baron de Longueil. Elle eut pour parrain Monsieur Paul de Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de l'Île de Montréal, qui jeta les fondements de cette colonie, et pour marraine, Mademoiselle Mance, d'illustre et sainte mémoire.

La pieuse mère de la petite Jeanne s'appliqua à inculquer, dans l'esprit de son enfant, des sentiments d'amour de Dieu, avant même qu'elle eût atteint l'âge de discrétion. En effet, elle n'avait encore que cinq ou six ans, que déjà sa joie était d'aller voir Melle Mance, et les hospitalières de St. Joseph, durant les heures de récréation, afin de les entendre parler des mystères de notre sainte religion, et spécialement de la